

seurs en habit noir et par la croix d'honneur du conseil, elle demeurait tout immobile, ne sachant s'il fallait avancer ou s'enfuir, ni pourquoi la foule la poussait et pourquoi les examinateurs lui souriaient. Ainsi se tenait, devant ces bourgeois épanouis, ce demi-siècle de servitude.

Disons de suite que toutes les pages de Flaubert ne sont pas de cette valeur. Mais qu'est-ce que cela fait? L'unique sonnet d'Arvers n'a-t-il pas immortalisé son auteur?

En résumé, il faut reconnaître à Flaubert la gloire méritée, dans tous les genres, l'importance de son œuvre dans la littérature du 19^{ème} siècle. Il n'est pas le père du réalisme comme on l'a dit ni l'auteur du pessimisme. Flaubert a donné à la forme littéraire une valeur et une importance qu'elle n'avait pas avant lui, partant de ce principe que la pensée et les mots qui l'expriment ne font qu'un, que l'idée a besoin des mots pour se compléter et que par conséquent, deux éléments sont aussi importants l'un que l'autre pour l'écrivain soucieux de bien traduire sa pensée. C'est d'ailleurs ce qui ressort finalement de l'étude de Bourget.

Après cela, on peut dire de Flaubert ce qu'écrivait de lui dernièrement avec justice et mérite un écrivain français, M. Léo Claretie : "Son talent est incontestablement hors ligne; mais il y aurait témérité à exagérer son influence. Il n'a pas fondé une école; elle existait avant lui. Il est un anneau de la chaîne, mais un anneau robuste. Il est un des gros grains du chapelet. Et cela vaut bien une statue."

ZUT.

DERNIERES DÉPÊCHES

Nouvelles de Montréal

LA NOUVELLE DE LA MORT DE M. ALEXIS DESSINT A MONTRÉAL

Candidature pour la mairie
L'Assemblée du Club National

Visite au Haras National. — Honorabilité acquiescente.

(De notre correspondant régulier)

(Par le télégraphe de C. P. R.)

Montréal, 19 décembre. — La Presse publie sans commentaires, les lettres de M. Tarte à sir John.

— La fin tragique de M. Dessaint, M. P., a créé un mouvement de sympathie parmi les nombreux amis qu'il comptait à Montréal.

— Dit le *Moyde* : "Nous avons raison de croire que M. J. Tarte sera nommé sénateur pour la division de Salaberry, en remplacement de feu M. le sénateur Trudel. Ce serait une excellente nomination."

— L'honorable M. Carling, ministre de l'Agriculture, a visité mercredi le Haras National à Outremont, a pris le lunch chez l'honorable M. Le Beau, bien et a été enchanté de tout ce qu'il a vu. En partant il a félicité M. Beau, bien et de son esprit d'entreprise et des sacrifices qu'il s'impose pour le progrès de l'Agriculture et de l'élevage en ce pays. L'honorable ministre était accompagné de M. Sanders, le directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa, et de son secrétaire, M. Payne.

— Plusieurs citoyens de Montréal ont été consultés ce matin au sujet de la mairie, entre autres MM. Les échevins Jeanotte, Dufresne, Lamarche, Préfontaine, Moise Dufresne, et MM. Alex. Renaud, constructeur, Edmond et Cornélius. Tous ont exprimé le désir de demander M. Joseph Dubreuil, C. E., comme candidat à la mairie. On dit que M. Duhamel, consulté à ce sujet, aurait dit qu'il accepterait la candidature s'il y avait eu l'unanimité parmi les anglais qu'il paraît y en avoir parmi les Canadiens-français.

— M. W. A. Grenier, accusé d'avoir obtenu la somme de \$310 de faux prétextes d'un cultivateur de Saint-Constant, a été honorablement acquitté hier après-midi par Son Honneur le juge Dugas. M. A. E. Poirier, de la société Saint-Pierre, Globensky et Poirier, comparait sans l'accusé.

— Il y aura ce soir, dans les salles ordinaires, rue St-Jacques, une assemblée extraordinaire des membres du Club National, sous la présidence de M. E. Basset, avocat. Le sujet des délibérations portera sur la question suivante : "Parnell doit-il rester à la tête du parti irlandais?" Plusieurs orateurs d'origine irlandaise, entre autres MM. H. J. Cloran et Martin Honan, avocats, ont été invités à prendre part au débat. Plusieurs membres du club se sont en outre inscrits pour prononcer des discours sur la question.

Echos de la Capitale

L'EXPÉDITION DU BÉTAIL EN ANGLETERRE

CHEMIN DE FER DU LABRADOR

Explosion du steamer "Newfield" et mort du capitaine

Entrevue du chef des sauvages de Lorette avec les ministres

On apprend avec chagrin la mort tragique de M. Dessaint — Sir Hector gravement indisposé : il doit prendre un congé.

(De notre correspondant régulier)

(Par le télégraphe de C. P. R.)

Ottawa, 19 déc. — Une lettre reçue au département des chemins de fer, ici, de la part de sir Henry Fraser, président du syndicat du chemin de fer Québec et Labrador, dit que l'ingénieur Palmer a trouvé une route droite et bien balisée pour un chemin de fer, sur un parcours de sept cents milles, à l'est de la Pointe aux Esquimaux.

— Le chef des sauvages de Lorette, M. Louis, est en ce moment à Ottawa, depuis plusieurs semaines, en attendant d'être admis à la résidence de Lorette.

aujourd'hui pour retourner chez lui. Il a interviewé plusieurs ministres dans le but d'obtenir pour sa tribu le contrat pour fourniture de mocassins, raquettes et généralement tous les articles de manufacture indienne pour la police montée du Nord-Ouest et autres corps militaires, mais il n'a obtenu aucune réponse définitive.

— On apprend ici avec beaucoup de chagrin la mort tragique de M. Dessaint, député de Kamouraska, qui était fait beaucoup d'amis dans l'accomplissement de ses devoirs parlementaires.

— Une nombreuse délégation d'expéditeurs de bétail a eu aujourd'hui une entrevue avec le ministre de l'Agriculture et le ministre de la Marine au sujet de la question d'améliorer les facilités de transport du bétail sur les steamers. MM. Bickardie et Reford ont porté la parole au nom de la délégation. M. Tupper a donné communication d'une lettre de l'association des assureurs anglais en rapport avec ce sujet et a demandé aux députés de suggérer des moyens de combattre les propositions faites au parlement impérial par M. Plimsoll.

M. Reford s'est plaint de ce qu'une des parties de la Marine a été choisie d'hommes compétents pour avoir soin du bétail pendant la traversée de l'océan. Il dit qu'il est déjà arrivé que des agents de change, des avocats, des ministres de l'évangile, et même des membres du parlement se sont engagés comme contre-maîtres sur des vaisseaux chargés d'animaux afin de faire la traversée sans payer, et qu'une fois rendus en destination, ils ont donné aucune attention aux animaux confiés à leurs soins. Les ministres ont été très surpris d'entendre une pareille déclaration.

MM. Routh et Baird, représentant les assurances maritimes demandant que le parlement fédéral passe une loi pour soumettre à une inspection spéciale les navires transportant du bétail.

M. Tupper répond qu'il sera fait droit à cette demande et que l'assistant-ministre de la Marine s'occupera de recueillir des renseignements en conséquence en ce moment.

— Le département de la Marine vient de recevoir un télégramme de Yarmouth, N. S., annonçant que le capitaine R. H. Guilford, du steamer du gouvernement *Newfield*, dont la bouilloire a fait explosion, est mort subitement dans sa cabine hier soir.

— Sir Hector Langevin est parti ce soir pour Québec. Il est gravement indisposé et on croit qu'il ne retournera pas à Ottawa, mais qu'il se rendra soit aux sources thermales d'Arkasas ou aux Indes Occidentales dans l'intérêt de sa santé. L'affaire McGreevy le tracasse énormément et l'affecte beaucoup au moral. Une éruption cutanée le fait beaucoup souffrir.

L'EXECUTION DE DAY

LES DERNIERS MOMENTS DU CONDAMNÉ.

— IL NE F'IT PAS DE CONFESSION.

SINGULIÈRE LETTRE D'ADIEU A SA SŒUR

Welland, Ont., 18 décembre. — Arthur Hoyt Day a été pendu dans la prison de cette ville, à huit heures ce matin, pour le meurtre de sa femme Désirée, en juillet dernier. Il marcha à l'échafaud d'un pas ferme, dit un simple adieu et mourut apparemment sans douleur. Il n'y a eu ni retard, ni incident dans l'exécution.

Une minute ou deux avant huit heures, le paleur avait terminé les dernières prières, le bourreau avait lié les bras du condamné, et le cortège sortit de la cellule. Le Rév. M. McConig et le shérif Smith, marchaient en avant; venait ensuite James Spencer, John Butterhill, deux gardes ayant le condamné entre eux.

Le bourreau suivait, puis le geôlier, le médecin de la prison et quelques autres. Day marchait en sautant et en riant, dit le moins affecté de tous. En arrivant à l'échafaud, Day fut presque saisi, vu que les rangs de la procession s'étaient considérablement éclaircis. Il alla se placer directement au-dessous du nouet fatal, regarda tranquillement la foule recueillie, donna la main au geôlier, au shérif et au paleur.

Le seul mot qu'il prononça fut "bonjour". Le bourreau le tira rapidement par les pieds, lui fit le bonnet noir sur la tête, et aussitôt solidement la corde autour du cou.

Le révérend McConig récitait l'oraison dominicale et aux paroles "délivrez-nous du mal" sur un signe du shérif le bourreau tira sur la corde, le poids tomba, et le malheureux fut enlevé de six ou sept pieds dans l'air. Il retomba lourdement et après quelques convulsions spasmodiques qui durèrent une minute et demie, le corps resta immobile dans l'air.

Le docteur Smith tira le pouls du bras gauche. Il resta ainsi pendant un temps qui parut interminable et ce n'est qu'après dix minutes qu'il déclara que le pouls avait cessé de battre.

On admit cependant que tout doucement on conscience avait cessé deux minutes après la chute. Après vingt minutes, les pieds, qui n'avaient pas touché l'exécution le corps fut descendu, et le médecin, après un nouvel examen constatant que le cou n'était pas brisé et que la mort avait été produite par strangulation. L'enquête du coroner aura lieu à midi.

Welland, Ont., 18—Day, le condamné à mort, a pu se débattre avec la terre à l'échafaud, les lettres aux membres de sa famille et à chanter des hymes religieux. Le rév. M. McConig lui a lu à huit heures hier soir et ce matin, à huit heures ce matin. Day ne s'est pas couché plus d'une demi-heure pendant la nuit. Ses deux gardes ont veillé avec lui et ce matin lorsqu'il fut fatigué d'écrire, il leur demanda de chanter avec lui. Sa voix tremblait un peu et il paraissait aussi ému que pouvait le permettre sa nature endurcie.

Ses lettres à ses frères sont très affectueuses et pleines d'intérêt pour une meilleure vie. Jusqu'à la fin il a blâmé sa sœur qu'il accusait d'avoir complété le voyage de Rochester à la rivière. Il n'admettait pas avoir poussé lui-même sa femme à la rivière, mais ses dénégations étaient assez molles et l'opinion générale est qu'il a exécuté à la lettre le complot tramé par sa sœur. Il ne fera pas de confession publique.

Il déclara à son directeur spirituel qu'il irait à la mort d'un pas ferme, après avoir écrit la main à quelques amis.

A l'arrivée du rév. M. McConig, à 4 heures ce matin, tous deux se mirent en prières avec ferveur. A 7 heures, il entonna à haute voix un chant religieux qu'on pouvait entendre dans toute la prison.

Le shérif avait accordé environ 70 cartes d'admission et une trentaine de citoyens étaient venus du district de Niagara où le procès de Day avait excité beaucoup d'intérêt.

Day a déjeuné vers 7 h. avec du café, du pain grillé, du poulet, et des huîtres.

Welland, déc. 18—La nuit dernière, Day avait écrit cinq lettres à ses parents. Celles qu'il adressa à sa sœur, madame Langley, est surtout intéressante.

Chère Mary. — Je t'adresse quelques lignes dans l'espérance qu'elles te trouveront bien et dans la misère, et que tu ne pourras fermer l'œil ni le jour ni la nuit, tant que tu n'auras pas dit la vérité.

Tu sais que par ton parjure tu m'as envoyé à l'échafaud pour sauver ta vie. C'est toi qui devrais être à ma place, maintenant.

J'espère que tu n'auras pas un seul ami à Rochester.

La population devrait s'occuper de goudron et de plumes et de chasser de la ville.

Si je ne devais pas être pendu, je ne donnerais pas un sou pour te faire vivre, et si tu étais ma femme je te nourrirais avec du bran de scie. Je préfère être ici en prison que dans tes souliers. Je ne vois pas comment tu pourrais garder le port de Désirée dans ta maison ni te servir de son parapluie de soie.

J'aurais cru que ces objets te causeraient des remords. Malgré tout, chère Quigley, je te pardonne tes mensonges. J'espère que Dieu en fera autant, mais je ne vois pas comment tu pourras te présenter devant lui pour lui demander pardon de tes péchés.

Je te dis un adieu affectueux, car c'est ma dernière nuit sur la terre; et cela par ta faute. Ainsi Ta-ta.

(Signé)

ARTHUR.

P. S. — Tu es la cause de la mort de Désirée. C'est toi qui l'as fait boire et qui as conseillé d'aller à la rivière.

Oh combien je voudrais que c'eût été toi au lieu d'elle! Tu n'as pas été satisfait de sa mort et tu m'as fait pendre. Oh sorcière! sorcière! suppôt de l'enfer.



Rémi Lamontagne

SON EXECUTION A SHERBROOKE

MORT SUBITE DU SHERIF WEBB

LA DERNIÈRE SCÈNE

Le supplicié meurt avec une prière sur les lèvres

Sherbrooke, 19 décembre 1890. — Le mot d'excitation ne peut rendre l'atmosphère de ce matin. Hier soir, M. l'abbé G. Yette téléphona au juge Wirtelle qu'il avait la déclaration assemblée de Léola Lamontagne disant que Rémi n'avait pas commis le meurtre de son mari, mais que c'était une autre personne qu'elle nommait dans sa déclaration qui était le véritable meurtrier.

Le juge Wirtelle quitta Montréal à 10 h 15 p. m., et arriva ici à 3 a. m. A 5 h 30 a. m., il partit de l'hôtel en compagnie de M. P. Proulx pour se rendre à la résidence du juge Brooks où l'on eut une consultation à la hâte et où on décida finalement que la loi suivrait son cours.

Lamontagne ne fut pas averti de cette nouvelle. Il dormit très bien. Deux religieuses passèrent la nuit en prières avec lui.

La messe fut dite à la prison à 6 h 30 heures. Lamontagne s'est assis à la prière à trois minutes puis s'est agenouillé et est resté dans cette position durant tout l'office.

Quand la messe fut finie il dit qu'il ne prendrait plus de déjeuner qu'une tasse de café.

Environ deux cents personnes étaient admises à l'exécution par l'autorité, et parmi ces personnes malheureusement il y en avait qui étaient sous l'influence du boisson. A un certain moment on entendit une discussion, un peu trop élevée dans l'assistance. Une vive excitation se produisit quand on entendit appeler Austin, le père de son frère, immédiatement à la chambre privée du geôlier Reads où le shérif Webb venait de se trouver subitement indisposé. Austin partit à la course et on appela le shérif Worthington qui déclara le shérif Webb mort à 6 h 50.

La cause de la mort était une attaque de paralysie. Ceci retarda l'exécution, et ce n'est qu'à 9 h. 20 que Lamontagne apparut précédé par le député shérif Whitcher. Il marcha vers l'échafaud d'un pas ferme disant en arrivant en face de l'auditoire :

"Je n'ai qu'un mot à dire. Je m'en vais paraître devant mon Dieu; je vous remercie tous et j'ai l'espoir de vous revoir un jour."

Radiole alors lui ajusta les courroies autour des genoux, puis Lamontagne répéta à plusieurs reprises "Mon Dieu aie miséricorde" jusqu'à ce que le contre-poids tombât à 9 h 26 heures.

A 9 h 30 h., le pouls du supplicié donnait 60 pulsations. Le cœur commença à s'affaiblir et à 9 h 38 h., le docteur Pelletier examina le supplicié, dit que son cœur battait encore légèrement et à 9 h 40 h., Lamontagne était mort.

Le prince de Bismarck

Berlin, 19 décembre. — Le prince de Bismarck a toujours prétendu, malgré sa démission de chancelier, qu'il était resté membre du conseil de la couronne à vie. Ce qui n'empêche pas l'Almonde de Gotha d'avoir retranché son nom de la liste des membres de ce conseil.

An sujet de la mort de la fille Eva Coto

On se rappelle qu'il y a une dizaine de jours, une jeune fille mourut à l'hôtel. Dieu des suites de brûlures causées par explosion d'une lampe chez la femme Eugénie Treblay. On sait aussi qu'un homme se trouva avec la fille Coto, au moment de l'incident. L'individu en question avait disparu immédiatement après l'incident et on n'avait pu le retrouver.

Les détectives Fleury et Walsh se mirent en campagne et mercozont parer le retrouver. C'est un jeune homme de Lévis.

Jeudi, il a été prévenu de passer au bureau du juge Murray, qui l'a interrogé.

Assemblée Législative

14^{ème} SESSON — 7^{ème} PARLEMENT

2^{ème} SEANCE

Vendredi, 19 décembre 1890.

La séance est ouverte à 3 heures.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

Le bill de M. FITZPATRICK pour amender les lois relatives aux chemins à barrières de la rive nord, près de Québec, est présenté et lu une première fois.

d'élèves est lu une troisième fois et adopté.

L'honorable M. Langelier propose que la chambre se forme en comité sur une résolution relative aux sautes d'aliénés autorisant le gouvernement à acheter les sautes ou à en construire de nouveaux, à l'expiration des contrats.

L'honorable M. Blanchet s'oppose à ces résolutions parce qu'elles sont de nature à faire encourir à la province des dépenses très considérables.

L'honorable M. Mercier répond au chef de l'opposition en expliquant la politique du gouvernement sur la question des chemins de fer. Nous reproduisons son discours sténographique.

L'honorable M. SHERWIN propose que la chambre se forme en comité sur une résolution relative à la loi concernant le rachat des obligations provinciales et la conversion de la dette. Les résolutions passeront en comité général et sont adoptées.

La chambre se forme ensuite en comité général sur les résolutions concernant les licences.

Une longue discussion s'engage et l'honorable premier ministre prononce un discours important que nous reproduisons.

Les résolutions sont adoptées et un bill basé sur ces résolutions est présenté et lu une première fois.

Les résolutions sur les mines sont aussi adoptées.

La Chambre s'ajourne à 12 h 30.

Conseil Législatif

Séance du 19 décembre.

A trois heures trente l'honorable Orateur prend la fauteuil.

L'honorable M. Wood, président du comité des chemins de fer, rapporte le bill concernant le chemin de fer de Lotbinière et Mégantic avec certains changements dans quelques clauses, ainsi le bill concernant le chemin de fer de Plessisville et du Lac Noir avec amendement concernant l'éligibilité des actionnaires au poste de directeur. Troisième lecture.

Le bill incorporant la compagnie du chemin de fer de la vallée Est du Richelieu, est, sur la proposition de l'honorable M. Archambault, renvoyé au comité général du Conseil qui fait de nouveaux amendements. La troisième lecture est renvoyée à lundi.

L'honorable M. Archambault soumet le rapport du comité des bills privés concernant les commissaires des écoles catholiques de Québec. Rapport du comité adopté et le bill est lu une troisième fois.

L'honorable M. de la Bruère donne avis qu'il demandera au gouvernement si celui-ci a emprunté la somme de \$750,000, emprunt autorisé par la législation, et si oui, à quelle date l'emprunt a-t-il été fait.

Sur proposition de l'honorable M. Archambault un comité spécial quel sera nommé pour examiner les amendements aux codes de procédure civile, code municipal, code civil, a été nommé. Ce comité se compose des honorables MM. de Boucherville, de la Bruère, Prévost, Archambault, Gilman, Dorian, D. A. Ross.

Le bill suivants ont été lus une seconde fois.

Acte amendement les articles 299, 305 et 691 du code civil, relatifs au partage de biens des mineurs. — L'honorable M. Prévost.

Acte amendement l'article 1019 du code de procédure civile. — L'honorable M. Archambault.

Acte pour amender l'article 5814 des statuts relatifs au chemin de fer de Québec, en ce qui concerne le droit de créancier et droits d'action. — L'honorable M. Prévost.

Et le conseil s'ajourne jusqu'à mardi à trois heures.

Nouvelles du Jour

la mort du frère Jérémy Beau-
lieu qui est dans la famille de M.
Thivierge. J'ai rencontré le porteur du char
palmier Mullane, qu'on avait annoncé
hier comme sérieusement blessé dans
quelques journaux.

Comme nous l'avons déjà dit, il est en
parfaite santé. Il me dit qu'un homme
qui voudrait établir la cause de
l'accident avait d'abord entendu des ex-
perts, serait bien téméraire, vu que la
chose est faite tellement vite que les
voyageurs sur le train n'ont eu consi-
dérable de ce qui leur arrivait qu'en ar-
rivant au bus du remblai.

ENTREVUE AVEC M. A. R. McDONALD,
SURINTENDANT DE L'INTERCOLONIAL.

Lévis, 19 décembre, 8 h. p. m. — J'ai
rencontré ce soir, M. McDonald, le
surintendant général du chemin de fer
Intercolonial.

M. McDonald s'est montré de la plus
grande courtoisie vis-à-vis moi. Lors-
qu'il m'a demandé une entrevue, il
m'a semblé hésiter. J'ai cru devoir le
rassurer, en lui disant que la nature des
questions que j'allais lui poser n'avait
pour objet que de faire connaître les
causes des détails les plus circonstanciés
possibles de la catastrophe. Le surin-
tendant s'est alors prêté de bonne grâce
à l'entrevue, et j'ai pu apprendre les
détails suivants :

D'abord M. McDonald est visible-
ment affecté. Il n'a pas clos l'œil depuis
l'accident. Il était à Fraserville lors du
désastre. Un message l'informant du
fait lui est parvenu à midi par télé-
phone. Il était dans ce temps à pre-
ndre son dîner. Il a tout de suite donné
l'ordre à M. Laverdier d'envoyer sur
le théâtre de l'accident autant de
médecins qu'il le pourrait, et de re-
tourner lui-même sur les lieux et de n'épar-
gner rien pour le confort des blessés.

M. McDonald a fait venir une locomotive
avec un char rempli de tous les
hommes disponibles de la Chaudière.
Il a encore envoyé de St-Charles une
autre locomotive avec tous les hommes
trouvés là : de sorte que les secours
de la part des autorités du chemin pa-
raissent de trois points différents pour se
joindre aux citoyens de Lévis et de
Québec.

M. McDonald est lui-même parti de
Fraserville par un convoi spécial, avec
un grand nombre d'hommes dont les ser-
vices étaient devenus inutiles, vu qu'il
y avait là suffisamment de personnes
pour aider. On ne les rendit point, pour
éviter l'encombrement.

Il était un peu fatigué le surin-
tendant est parti de Fraserville. Il aurait
pu partir avant, mais il a éprouvé beau-
coup de difficultés à réunir les hommes
qu'il voulait amener avec lui parce que
c'était l'heure du dîner. Le convoi, qui
a eu à rencontrer plusieurs autres trains,
n'est arrivé qu'à 4 h. 30 à Saint-Joseph
de Lévis.

M. McDonald a visité en arrivant
tous les blessés pour s'assurer s'ils re-
cevaient les soins nécessaires. Les citoyens
se sont montrés empressés à secourir
les pauvres victimes.

Le surintendant, en visitant tous les
blessés, s'est assuré que ces malheureux
étaient tous l'objet des plus grandes
égards de la part de ceux qui les avaient
recueillis.

Dans la cours de l'après-midi, le fils
de M. McDonald a reconnu le cadavre
de notre infortuné ami, M. Alexis Des-
saint, M. P.

M. McDonald s'est ensuite rendu au
lieu où étaient les cadavres. Il y a re-
connu MM. J. P. Blais, Alfred Leclerc
et avec beaucoup de difficulté, M. Des-
saint.

Idiographie de suite la triste nou-
velle au curé de Kamouraska, et à M.
Ernest Canadé à Québec.

Vers huit heures, M. Drossopoul,
de New-Glasgow, fut aussi trouvé parmi les
décombres et reconnu par certains pa-
piers qui furent trouvés sur sa per-
sonne.

M. McDonald télégraphia à New-Glas-
gow, pour savoir des nouvelles de l'ac-
cident.

A 3 heures ce matin il a reçu un télé-
gramme lui demandant une description
de l'individu. Il a appris depuis
qu'un ami montait pour faire transporter
le cadavre à Montréal où il sera in-
humé dans le cimetière juif. Cet infor-
tuné était marchand de commerce.

Pour éviter tout encombrement ce
matin, dans le traitement des blessés,
M. le docteur Catellier, chirurgien, de
Québec, a été mis en charge de tous ces
derniers par le surintendant. M. Catellier
est adjoint tous les médecins de
Lévis comme assistants.

M. McDonald a encore visité tous les
malades ce matin en compagnie du doc-
teur Catellier.

Autant que M. le surintendant peut
en juger, nous avons questionné le con-
ducteur Walker, qui s'est rétabli rapide-
ment, il devait y avoir, lors du sinistre,
entre 60 et 80 voyageurs sur le train.

Le mécanicien et le chauffeur du train
sont ici à Lévis, attendant l'enquête.
Ils ne travaillent point tant que tout
ne sera pas fini.

Le surintendant fera comparaître à
l'enquête tous les employés en charge de
ce convoi et tous ceux qui ont eu quel-
que connaissance de l'accident.

M. McDonald a remis à \$20,000 les
pertes du chemin de fer sur le matériel
roulant.

(Suite hebdomadaire du 19)

Lévis, 16 déc. — 8 h. p. m. — Madame
Gauvin, mère du malheureux François
Gauvin, qui est au nombre des morts,
est arrivée ici par un convoi de fret à 6
heures. Elle ignore encore la mort de
son fils qu'elle ne croit que blessé. La
pauvre femme est très affectée.

**ENTREVUE AVEC LA MÈRE DU MALHEU-
REUX FRANÇOIS GAUVIN**

Lévis, 19 décembre, 9 heures p. m. —
J'ai eu une entrevue avec madame
Bruno Gauvin, mère du malheureux
François Gauvin. Elle était venue ici
dans le but de rejoindre son fils, avec
lequel elle devait se rendre à Wake-
field pour faire visite à sa fille, qui est
malade et demeure à cet endroit. Quelle
ne fut pas sa douleur lorsqu'on lui
apprit la fin tragique de son enfant ! La
malheureuse n'avait pour tout soutien
que son fils François. Foudroyée par
cette nouvelle, elle n'a pu verser une
larme, et est restée abîmée dans sa dou-
leur.

Je l'ai vue à l'hôtel Bernier, où elle
se retire.

C'est une femme d'environ soixante
ans. Elle est physiquement très forte et
douceur. Elle fait les plus grands éloges
de son fils défunt, que d'ailleurs elle
avait aimé de tout cœur. Elle a une
digne fille. Ses fils ne sont respectueux
d'aucun. Bruno, François le défunt,
Paul, Démétrios, Évariste et Gérard.
Ce dernier est âgé de 17 ans et apprend
le métier de charpentier.

La malheureuse mère est venue depuis
huit ans. Son fils François était parti
le jour de l'accident pour Québec où
l'appelaient des affaires pressantes. Il
devait arriver à son père à Lévis, où
elle devait attendre le train de ce soir,
et partir avec elle pour Wakefield.

Mme Gauvin a pris le train ce matin à
Kamouraska. Dans le cours du trajet
elle a appris l'accident, mais elle a ignoré
jusqu'à ce soir la mort de son malheureux
fils. On a pris d'indignes précautions
pour lui annoncer la vérité. Qu'elle a

d'abord montré la montre et la chaîne
que portait son enfant au moment de
son départ de chez elle. Elle a facile-
ment reconnu ses objets, et n'a pas tardé
à deviner ce qui était arrivé.

On conçoit dans quel état est la mal-
heureuse femme.

Brisée par un trajet long et fatigant
en chemin de fer, et par l'impuissance
douloureuse qu'elle ressent, elle est faible
et ne répond qu'avec difficulté aux ques-
tions que je lui pose. Elle a manifesté l'in-
tention de voir son fils dès ce soir, mais
les autorités ont décidé de ne lui per-
mettre que demain cette confrontation.

Elle interrompait, naturellement, son
voyage et retournera à Saint-Pacôme
avec le corps de son fils.

Le défunt est âgé de 28 ans et exerçait
la profession de cultivateur dans la pa-
roisse de Saint-Pacôme. C'était un jeune
homme modeste, sous tous les rapports,
bon, dévoué, travaillant et qui consacrait
son existence à rendre la vie la plus
douce à sa mère.

**FAUSSE RUMEUR DE LA MORT DE M.
BOIS DE LÉVIS**

Lévis, 19 déc., 9 h. 45 p. m. — Plusi-
eurs journaux ont parlé de M. Bois de
Lévis, comme étant une des victimes de
l'accident. Tel n'est pas le cas : M.
Bois est arrivé ce soir d'un bas par un
convoi de fret. M. Bois est voyageur de
commerce, et il a été retenu en bas par
une vente d'arbres fruitiers. Tous ses
amis étaient heureux de le voir arriver
sain et sauf.

Les corps des regrettés MM. Dessaint
et Blais sont partis à 4 h. 30 cet après-
midi pour Kamouraska. Celui de M.
Lebel partira demain matin.

Madame Côté qui était dans une
si dangereuse position, est ce
soir passablement bien. On a
pu d'espérer maintenant de la sa-
luer.

**LE DÉBÂLEMENT DE LA VOIE — EN DAN-
GER DE MORT**

Lévis, 16 déc., 10 h. 30 p. m. — A 9 h.
un convoi spécial composé d'une locomotive
et du char des directeurs de l'Inter-
colonial, s'est rendu à Saint-Joseph, por-
tant les principaux officiers du chemin,
M. D. Pottinger, le surintendant en
chef, M. McDonald, le surintendant
général, M. L. B. Archibald, M. Fiset,
M. Laverdier, et les représentants du
St-Joseph de Lévis.

M. Pottinger qui venait d'arriver,
voulait aller visiter le théâtre de l'ac-
cident et lui faire beaucoup de soins.
Plusieurs hommes travaillaient avec ar-
deur au débâlement du terrain. Les
chairs vont être sans retard montés sur
le remblai et transportés sur des plat-
formes.

La vue du théâtre de l'accident dans
la nuit est horrible. M. Pottinger lui-
même dit qu'il ne se faisait pas d'idée
d'un pareil désastre.

Tout le monde s'accorde à dire que
c'est tout à fait étonnant qu'on n'ait pas
un plus grand nombre de pertes de vie à
enregistrer.

Madame Beauchemin est ce soir dans
un état très critique. On attend sa mort
d'une minute à l'autre.

Madame Gagnon va toujours de mieux
en mieux.

Lévis, 19 déc., 10 h. 45 p. m. — Avant
la catastrophe, le jeune Leclerc, un
des victimes, était partie en compagnie
du jeune Léonidas Couture qui a été
pendant quelque temps employé comme
apprenti à l'Électeur et qui suit mainte-
nant les classes de l'Académie, pour se
rendre à Saint-Charles de Bellechasse,
et revenir avec le train de Halifax. Lors-
qu'il se trouvait à Saint-Charles, Leclerc
était monté, et pour une raison
que nous ne connaissons pas, le jeune
Couture a refusé et a fait tous ses efforts
pour garder son ami jusqu'au prochain
train. Leclerc en refusant d'attendre à
cette heure.

En apprenant la triste nouvelle, Cou-
ture a été fort ému et depuis ce temps
il refuse de sortir.

Actuellement, tout le bagage, con-
tenu dans les chars, est transpor-
té à Notre-Dame et le travail de
déblaiement de la voie publique touche
à son terme.

Le train d'Halifax, correspondant à
celui auquel est arrivé l'accident d'hier
est entré en gare ce soir, sept heures
en retard.

M. Roméas Roy photographier de
Lévis, a pris des vues du théâtre
désastreux et de l'endroit où ont été
exposés les corps des victimes. Il a
réussi à retracer la scène avec beaucoup
de vérité.

Enquête du coroner se continuera
demain matin, à 9 heures. Elle promet
de durer plusieurs jours, si on en juge
par le nombre des témoins qui seront,
dit-on, près des deux cents.

**ÉTAT D'ALFRED DOBSON, PRÉHÉREN-
T ANNEXÉ COMME MORT**

J'ai eu une entrevue avec Alfred, et
non Alfred Dobson.

Alfred Dobson, que vous avez annoncé
comme mort, prend un caractère, beau-
coup de mieux. Il vient de Campbellton
et s'en allait dans le Haut-Canada, pour
chercher de l'ouvrage. C'est un homme
de 35 ans, à figure énergique.

Il a reçu des blessures qui le font
beaucoup souffrir, mais qui ne mettent
pas sa vie en danger. Je l'ai interrogé
sur les circonstances qui ont accompagné
l'accident.

Il ne se souvient de rien.

Il dit qu'il a été projeté contre les
parois du wagon où il se trouvait et qu'il
n'a pu se garantir à temps. Il est très
affecté du retard que lui cause cet ac-
cident, et il craint toujours que sa femme
n'en souffre.

**LE DOCTEUR MORRISSET, SON ÉTAT
S'AGGRAVE**

Lévis, 19 décembre, 11 h. 15 p. m. — Vous avez
pu lire au compte rendu de la Justice et
l'Électeur le liste des victimes.

La santé du docteur Morisset de Sto-
Hérodine, n'est pas aussi bonne qu'on
l'a d'abord cru. Les blessures n'ont pas
paru graves d'abord, mais la suite a été
de faire modifier les opinions.

Notre ami souffre de douleurs inter-
nales et son état s'aggrave. C'est pour-
quoi, on l'a immédiatement transporté
chez lui. J'ai eu une entrevue avec M.
le docteur Tanguay, de Saint-Gervais.
Il raconte comme suit ses impressions :

**ENTREVUE AVEC LE DR. TANGUAY, IL A
VU M. DESSAINT QUAND IL A
ÉTÉ FRAPPÉ MORTELLE-
MENT**

"Pendant l'accident, je venais de
quitter le wagon de première, et je fa-
nais dans le char fumant, lorsque sou-
dain, je me sentis secoué."

J'ai compris aussitôt l'imminence du
danger et voulais chercher mon salut en
courant pour sauter en bas du convoi.
Je n'en ai pas eu le temps.

J'ai vu distinctement M. Dessaint, un
instant. Il tenait la poignée de la porte
du wagon qu'il voulait ouvrir, probable-
ment pour sauter hors du wagon. Il fut
frappé à la tête et rola sur le plancher.

Je saisis un bâton pour m'y tenir. J'ai en-
tendu la sensation d'un râle. Je ne
sentis soulevé de terre et culbuter
d'une grande hauteur. Je ne vis plus
rien, et c'est tout ce dont je me sou-
viens jusqu'à ce moment où je repris mes
sens, me sentant tiré par les pieds.

Je réitérais comme si on avait voulu
m'arracher violemment à un sommeil
réparateur, et lorsque je constatai la

vérité, je m'aperçus en même temps que
j'étais blessé à la figure et à la jambe.

Lévis, 19 décembre, minuit. — M.
Étienne Dessaint, entrepreneur de Lé-
vis, était à Sainte-Anne de Lapointe
pour inspecter quelques ponts dont il
est l'entrepreneur. A son retour, il est
descendu à la gare de Saint-Pascal. Par
bonheur, il put prendre l'express
d'Halifax et il n'était pas sur le train
lors de l'accident.

En apprenant la nouvelle de la cata-
strophe, il s'empressa d'avertir sa famille
qu'il était à St-Pascal.

Mme Dessaint, qui avait donné ordre
d'envoyer une voiture chercher son
mari, a été fort affectée lorsqu'elle a
appris l'accident. Le dédiche de M.
Dessaint n'a pas tardé à la rassurer.

L'année dernière il y a eu un accident
près de l'endroit de la catastrophe.

Une locomotive, dont une roue s'était
brisée, avait laissé la voie. Aucun char
n'avait déraillé. Les dommages avaient
été de peu d'importance.

Le char pullman a frappé en tombant
la maison où demeure M. Duchesneau,
forgeron. Un enfant qui était à la fenê-
tre au moment de l'accident, a cru que
la neige s'était amoncelée et avait causé
l'obstruction de la voie. Il appela sa
mère, laquelle ne tarda pas à constater
l'effroyable catastrophe.

Les hommes de la police provinciale,
le chef Denis en tête, ont fait preuve
de beaucoup d'habileté depuis le mo-
ment où ils ont été avertis du l'accident.
Tous se sont rendus sur les lieux et ont
aidé et dirigé le travail de sauvetage.

Le jeune Leclerc sera inhumé lundi
matin à Notre-Dame de Lévis. La fan-
fare de Notre-Dame assistera au corps
à l'enterrement.

Au cours de son témoignage, le grand
conducteur Gale, a établi l'identité de
cinq cadavres. Deux des deux inconnus
sont reconnus maintenant comme étant
François Gauvin et Max Drossopoul.

M. Paul Côté, de l'île aux Œufs avec
qui j'ai eu une entrevue, raconte que le
Dr Morisset l'a frappé à la tête et
lui a fait une blessure.

M. Pottinger qui venait d'arriver, vou-
lait aller visiter le théâtre de l'ac-
cident et lui faire beaucoup de soins.
Plusieurs hommes travaillaient avec ar-
deur au débâlement du terrain. Les
chairs vont être sans retard montés sur
le remblai et transportés sur des plat-
formes.

La vue du théâtre de l'accident dans
la nuit est horrible. M. Pottinger lui-
même dit qu'il ne se faisait pas d'idée
d'un pareil désastre.

Tout le monde s'accorde à dire que
c'est tout à fait étonnant qu'on n'ait pas
un plus grand nombre de pertes de vie à
enregistrer.

Madame Beauchemin est ce soir dans
un état très critique. On attend sa mort
d'une minute à l'autre.

Madame Gagnon va toujours de mieux
en mieux.

Lévis, 20 décembre, 2 h. a. m. — J'ai
vu le détective P. Dubé, de Fraserville,
qui s'est fait un plaisir de me donner
tous les détails qu'il connaissait au sujet
de l'accident.

A 5 heures cet après-midi, il a re-
cueilli trois piolettes sous les chars et
première classe. Durant l'avant-midi
il a massé les effets qui avaient restés
dans le char Pullman. Il a trouvé des
paquets de toutes sortes qu'il a mis en
sac. M. Dubé est le premier homme
qui ait établi l'identité de feu M. Alexis
Dessaint, avec M. McDonald.

Lors de l'identification de M. Des-
saint, on a trouvé dans la poche de son
pantalon, une lettre de son ami M. P.
A. Choquette, député de Montmagny.
Dans cette lettre M. Choquette annon-
çait à son ami qu'il était avec M. La-
rue, un homme d'une tournure politique
aux provinces maritimes.

Le constable Dubé a encore trouvé
dans les habits de M. Dessaint un canif
et un chapelet qui ont servi à le faire re-
connaître.

Lorsque le député de Kamouraska a
été retiré des décombres, il vivait encore,
sans avoir de connaissance. Il fut ad-
ministré sous le nom de Gauvin.

LA VICTIME DRESSPOOL

Sur le cadavre de M. Dresspool, le
juif qui est monté sur le train à New-
Glasgow, le constable a trouvé un nom-
bre de \$35 et plusieurs papiers prouvant
qu'il appartenait à une loge maçonnique.

Gauvin avait sur sa personne une somme
de \$50 et 45 centimes. Tout est chargé
entre les mains de M. Laverdier à
Lévis. Les corps sont maintenant sous la
charge de M. Laverdier, d'après un
ordre spécial du coroner.

J'ai aussi vu M. Fiset, le mécanicien
en chef de l'Intercolonial.
M. Fiset est sur le chemin depuis
deux mois à peine. Il était monté sur la
locomotive hier à St-Charles. Lors de
l'accident, il a été projeté contre le
wagon de première, pour signer le
danger, afin d'empêcher qu'un autre
train montant vienne s'abîmer à l'en-
droit du désastre.

M. Fiset qui a vu bien des accidents
de ce genre sur les chemins de fer amé-
ricains, est très affecté. Il ne se pro-
nonce pas sur les causes de l'accident. Il
est surpris qu'il n'y ait pas plus de
morts.

Je viens de téléphoner à Saint-Jo-
seph.

Mesdames Gagnon et Beauchemin
sont toujours dans le même état.

AU MOMENT DE L'ACCIDENT

**QUELQUES DÉTAILS RECUEILLIS DE LA
BOUCHE D'UN SURVIVANT**

DANS LE PULLMAN

Madame L. P. Polletier, courageuse,
a voulu relever hier la scène du désastre
où elle avait vu la mort de son fils.
Elle était accompagnée de sa sœur
madame Arochambault, de Mont-
peller. Les deux femmes ont été sou-
levées par le Pullman par lequel elle a été échap-
pée. Voici en substance l'événement ré-
cité de son aventure :

Dès le départ de la station de St-
Charles, la dernière avant Lévis, le train
avait pris une allure si vive que son
beau-père, qui l'accompagnait, lui dit :
"Nous allons si grand train que nous
pourrions mettre nos matraques tout de
suite." Et il donna l'exemple. Mme
Polletier se leva pour aller se pencher
sur le rebord du wagon, et comme elle
était debout, les oscillations alarmantes
du wagon lui firent jeter un cri d'effroi :
"Nous allons dérailler, bien sûr ; voyez
donc, le train ne porte pas, il vole !"

Au même instant, la culbute se produi-
sit.

Mme Polletier perdit connaissance en
tombant à la renverse ; quand elle re-
vint à elle, elle avait la figure couverte
de morceaux de verre cassé qu'elle
réussit à enlever avec ses ongles. Elle
se sentait soulevée, hors une légère égrai-
gnure au cou. M. Polletier était ins-
timé à côté d'elle, le visage couvert de
sang. Elle l'essuya avec un foulard
qu'elle portait au cou, et finit par le ra-
miner. Une croix avait été brisée en
déclat ; c'est par là qu'elle sortit du wa-
gon et aida son compagnon de voyage à
sortir.

EN 1^{RE} CLASSE

Le rév. M. Guy, curé de Granbouren,
dit :

"Nous étions en première classe plusi-
eurs prêtres revenant d'une réunion au
collège de St-Anne. En voyant notre
char perdre son centre de gravité, j'en-
fonçai mon casque, me bouchai les oreil-
les avec les deux mains, et m'excriai :
"Nous allons à la mort !". Le choc fut ter-

rible et pendant quelques secondes, je
perdis toute notion des choses. M. le
curé de Granbouren, de Lévis, était à côté de
moi, et fut le premier à se relever.
M. Garnaud, curé de Beauport, s'était
évanoui, et il fallut quelques instants
pour le ramener. Heureusement, pas-
sant n'était gravement blessé ; M. La-
voie, assistant chapelain des Soeurs Gri-
gories, avait un doigt à moitié amputé, il
l'enveloppa dans son mouchoir et ne pa-
raissait pas trop souffrir. J'en ai été
quitté pour ma part pour ces quelques
égratignures aux jointures de la main
droite.

Au moment de l'accident, M. le curé
Gauvreau fit la remarque que le train
allait d'une vitesse insensée, on cet en-
droit et qu'un malheur allait arriver.

EN 2^E CLASSE

La mort de M. Dessaint et Blais
M. S. Dionne, que nous avons vu hier
sous les soins du médecin à St-Joseph
de Lévis, nous a raconté que M. Des-
saint était venu dans le char de pre-
mière l'inviter à passer avec lui en se-
conde pour fumer.

"Je le suivis, dit-il, et nous nous trou-
vâmes assis dans cet ordre : M. Des-
saint, moi, et un troisième, qui n'est
pas le même, mais qui n'est pas non plus
Blais à côté de moi, et sur la banquette
voisine, de l'autre côté, M. Lebel, ayant
en face de lui les coffres du marchand
de fruits et de cigares du train. L'un
de nous se leva tout à coup et s'écria :
"Grand Dieu ! quelle vitesse ! nous
allons culbuter, c'est sûr !". Il n'avait
pas fini que notre char quittait les rails
et s'abîmait. M. Lebel fut frappé à la
tête, et fut projeté contre les parois, qui
étaient devant lui. M. Blais fut frôlé
à la tête probablement par l'un de ces
mêmes coffres. Quant à moi, je perdis
connaissance et n'eus qu'un instant de
cette maison où l'on m'avait transporté.

LE REGRETTE M. DESSAINT

Ce qui rend encore plus pénible la
mort de M. Dessaint, c'est qu'il n'a
pas eu le temps de dire ses derniers
vœux. Il n'a pas eu le temps de dire ses
derniers vœux. Il n'a pas eu le temps de
dire ses derniers vœux. Il n'a pas eu le
temps de dire ses derniers vœux. Il n'a
pas eu le temps de dire ses derniers vœux.

M. Dessaint laisse aux siens une poli-
ce d'assurance de \$4,000 pour tout hé-
ritage, croyons-nous.

On rapporte qu'à la nouvelle de la
mort de M. Dessaint, l'honorable juge
Bosco s'est écrié : "Quelle perte irrépara-
ble pour le barreau !" Il n'y a que quel-
ques jours, M. Dessaint plaiderait devant
la cour de la capitale avec une éloquence
qui n'aurait pas de seconde.

Il n'est pas de M. Dessaint, c'est un
homme d'une grande valeur. Il n'est pas
de M. Dessaint, c'est un homme d'une
grande valeur. Il n'est pas de M. Des-
saint, c'est un homme d'une grande valeur.

PAR QUI M. DESSAINT A ÉTÉ RECONNU

Lévis, 20 décembre, 2 h. a. m. — J'ai
vu le détective P. Dubé, de Fraserville,
qui s'est fait un plaisir de me donner
tous les détails qu'il connaissait au sujet
de l'accident.

A 5 heures cet après-midi, il a re-
cueilli trois piolettes sous les chars et
première classe. Durant l'avant-midi
il a massé les effets qui avaient restés
dans le char Pullman. Il a trouvé des
paquets de toutes sortes qu'il a mis en
sac. M. Dubé est le premier homme
qui ait établi l'identité de feu M. Alexis
Dessaint, avec M. McDonald.

Lors de l'identification de M. Des-
saint, on a trouvé dans la poche de son
pantalon, une lettre de son ami M. P.
A. Choquette, député de Montmagny.
Dans cette lettre M. Choquette annon-
çait à son ami qu'il était avec M. La-
rue, un homme d'une tournure politique
aux provinces maritimes.

Le constable Dubé a encore trouvé
dans les habits de M. Dessaint un canif
et un chapelet qui ont servi à le faire re-
connaître.

Lorsque le député de Kamouraska a
été retiré des décombres, il vivait encore,
sans avoir de connaissance. Il fut ad-
ministré sous le nom de Gauvin.

**ENTREVUES AVEC QUELQUES-UNS DES
BLESSÉS À QUÉBEC**